

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Approbation-de-la-nouvelle-Constitution-bolivienne>

Approbation de la nouvelle Constitution bolivienne.

- Les Cousins - Bolivie -

Date de mise en ligne : dimanche 9 décembre 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Por l'Agence France-Presse

[La Presse](#). Oruro, Bolivie. Le dimanche 9 décembre 2007

L'Assemblée Constituante de Bolivie a approuvé dimanche la nouvelle Constitution voulue par le président socialiste Evo Morales, mais rejetée par le principal parti de l'opposition de droite, « *Podemos* », dont les élus n'ont pas participé au vote.

« Le texte a été approuvé », a annoncé à l'AFP un des parlementaires, Carlos Romero, membre du MAS (le Mouvement vers le socialisme), le parti du président.

Au total 160 des 255 parlementaires boliviens élus en 2006 ont participé à cette réunion de l'Assemblée Constituante organisée dans la ville andine d'Oruro (à 230 km au sud de La Paz) et ont approuvé à la majorité requise des deux tiers des présents chacun des 408 articles du projet.

Le texte doit encore être soumis à un référendum.

Aux termes de cette Constitution, le nouveau président de la République ne pourra pas être réélu indéfiniment, comme cela avait été évoqué. Il n'aura droit qu'à un seul mandat.

Selon quelques éléments publiés dans la presse, l'État bolivien dans la nouvelle Constitution serait « unitaire, plurinational, communautaire et laïque », le drapeau indigène, la « whiphala », à rayures, deviendrait l'emblème national, il n'existerait plus qu'une chambre unique et la « concentration économique » serait interdite.

Des centaines de paysans, de mineurs et d'indigènes partisans d'Evo Morales, premier président indigène du pays, ont campé autour du bâtiment où a siégé l'Assemblée constituante, groupés autour de feux allumés pour se protéger du froid.

« Personne n'entrera ni ne sortira tant que la Constitution ne sera pas adoptée », affirmaient-ils, décidés à maintenir la garde « jusqu'au vote du dernier article ». Quinze heures auront été nécessaires pour l'approbation des 408 articles.

Le principal parti d'opposition, *Podemos*, a refusé de participer au scrutin, estimant qu'il y avait un manque de consensus et d'ouverture dans les débats.

Les votes ont été ponctués dimanche par les protestations des représentants des régions du pays hostiles à la Constitution. « Nous ne pouvons pas respecter cette Constitution qui est née dans l'illégalité », a fustigé Branko Marinkovis, dirigeant du Comité civique pro-Santa Cruz, un organisme regroupant les entrepreneurs et les dirigeants de la région de Santa Cruz (900 km à l'est de La Paz), la plus riche du pays.

La Bolivie traverse une période de tensions politiques et M. Morales doit affronter l'opposition de plus en plus forte de plusieurs gouverneurs de région dont celui de Santa Cruz, la capitale économique du pays andin.

Le projet de Constitution avait été approuvé en première instance le 24 novembre lors d'une session de la Constituante dans la ville de Sucre (sud-est) où de violents affrontements avec la police avaient fait trois morts et des centaines de blessés.

Approbation de la nouvelle Constitution bolivienne.

Les habitants de Sucre et leurs dirigeants exigent que leur ville redevienne la capitale de la Bolivie, un rôle qu'elle a perdu à la suite d'une guerre civile au XIXe siècle. La nouvelle Constitution ne satisfait pas cette revendication.